

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT

✉ PIERRES VIVES – BP 7371 – 34086 MONTPELLIER

☎ 04 67 67 37 00 / Télécopie : 04 67 67 37 37

### VISA D'ÉLIMINATION D'ARCHIVES PUBLIQUES

(à remplir en deux exemplaires)


Commune de : \_\_\_\_\_

Agent responsable de l'élimination : nom : \_\_\_\_\_  
téléphone : 04 67 67 37 50

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : \_\_\_\_\_

Métrage linéaire total des éliminations<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_ m.l.

Dates extrêmes : \_\_\_\_\_

 *Toute destruction d'archives publiques est expressément interdite sans l'accompagnement du présent visa adressé au Directeur des Archives départementales qui doit donner son accord pour la destruction matérielle des documents (décret modifié 79-1037 du 3 décembre 1979, article 16)*

Visa de _____ pages (y compris la présente page)	
Date :  Le Maire de la commune de _____	Date :  Le Directeur des Archives départementales :

<sup>1</sup> Le métrage linéaire total des éliminations est l'espace qu'occuperaient toutes les boîtes, liasses et registres que l'on élimine si ces derniers étaient rangés debout sur leur tranche les uns contre les autres. Il s'exprime en *mètres linéaires* (m.l.).

Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre (1)	Dates extrêmes (2)	Métrage occupé (3)	Texte réglementaire autorisant l'élimination (4)

1. Chaque article doit faire l'objet d'une description courte et précise, énonçant l'objet de l'affaire traitée, l'action administrative, la nature des pièces contenues dans l'article (à proscrire « affaires diverses », « affaires générales »).
2. Dates d'ouverture et de clôture de la liasse, de la boîte, date la plus ancienne et date la plus récente figurant dans le registre.
3. S'exprime en *mètres linéaires* (voir page 1).
4. Renvoie aux instructions de 2004, 2009 ou 2012.

Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre (1)	Dates extrêmes (2)	Métrage occupé (3)	Texte réglementaire autorisant l'élimination (4)

Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre (1)	Dates extrêmes (2)	Métrage occupé (3)	Texte réglementaire autorisant l'élimination (4)

Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre (1)	Dates extrêmes (2)	Métrage occupé (3)	Texte réglementaire autorisant l'élimination (4)